JOURNAL OFFICIEL



DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MÉMORIAL A

N° 997 du 23 novembre 2017

Règlement ministériel du 9 novembre 2017 portant application des dispositions de l'article 10 du règlement grand-ducal du 17 mai 2017 portant exécution des dispositions des chapitres 17 et 18 de la loi du 27 juin 2016 concernant le soutien au développement durable des zones rurales.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs,

Vu l'article 10 du règlement grand-ducal du 17 mai 2017 portant exécution des dispositions des chapitres 17 et 18 de la loi du 27 juin 2016 concernant le soutien au développement durable des zones rurales ;

Arrête:

Art. 1er.

Les modules de conseil aux exploitants agricoles ainsi que les qualifications minimales que doivent remplir les prestataires de services de conseil, les taux d'aide et les montants d'aide maximum sont déterminés selon l'annexe.

Art. 2.

Le présent règlement sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 novembre 2017.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs,

Fernand Etgen

Annexe:

Module n° E1	Conduite des programmes de sélection agréés
Description	Conditions d'éligibilité :
2000, p .101.	Programme de sélection agréé
	Certification ICAR (bovins laitiers, bovins allaitants)
	A. Établissement et tenue des livres généalogiques
	 Frais généraux pour la gestion du livre généalogique Inscription des animaux dans le livre généalogique Prise et stockage d'échantillons d'ADN Contrôle de filiation
	Emission des certificats zootechniques
	B. Contrôle de performance et évaluation génétique
	Condition d'éligibilité: limité aux exploitations participant à l'inscription de leurs animaux aux livres généalogiques (point A)
	 Frais généraux pour la conduite des contrôles de performance Montant maximal de l'aide : 900 € par cheptel Encodage et gestion des données de reproduction Bovins laitiers : contrôle laitier et analyse du lait pointage et qualification des animaux détermination d'autres caractéristiques suivant le programme de sélection agréé Bovins allaitants : pesée des animaux pointage et qualification des animaux détermination d'autres caractéristiques suivant le programme de sélection agréé Porcins : collecte et évaluation des données relevées dans le cadre du programme de sélection pour porcs de race pure ou hybrides Analyse ADN - défauts génétiques et autres particularités génétiques (p.ex. gène " polled ") Analyse génomique (sélection des animaux à tester sur base d'un
	protocole approuvé par ASTA) • Contrôle en station des taureaux
	Evaluation génétique
	Remarque: Ne peuvent être pris en compte que les frais occasionnés par la société conventionnée. Les frais occasionnés par le propriétaire du cheptel ne sont pas pris en compte.
Objectifs du module	Toolic pao prio en compte.

• Amélioration génétique des cheptels

Contenu des travaux	
Contenus techniques, méthodes	Exécution des travaux suivant les programmes de sélection agréés par le Ministre
Outils	/
Taux de soutien et montant maximal (EL	JR) de l'aide
	Maximum de 70% des dépenses éligibles
Résultats /documentation pour le client	/ contrôle de qualité
Documents à remettre	 Fiches reprenant les résultats du contrôle de performance Bilans génétiques Certificats zootechniques
Qualification minimale du conseiller : Temps de travail retenu :	

Module n° E2	Programme de contrôle " allégé " pour troupeaux allaitants en vue d'une valorisation des animaux dans le cadre d'un label de qualité
Description	 Participation aux frais généraux Montant maximal de l'aide : 700 € par troupeau Pointage des vaches allaitantes Pesée et pointage des animaux au sevrage / à la vente Certification des animaux en vue d'une utilisation dans les filières de qualité (y compris la certification du type racial)
Objectifs du module	
une production de viande de qualité so	es troupeaux allaitants en vue de la production d'animaux destinés à ous un label agréé par le Ministre « d'une qualité contrôlée et garantie aux engraisseurs participant à un
Contenu des travaux	
Contenus techniques, méthodes	Exécution des travaux suivant le cahier des charges " Broutards luxembourgeois de qualité " approuvé par le Ministre
Outils	
Taux de soutien et montant maximal (EU	JR) de l'aide
	Maximum 70% des dépenses éligibles
Résultats /documentation pour le client	/ contrôle de qualité
Documents à remettre	Fiches reprenant les résultats des pesées / pointages des animaux individuels Possibilité d'activation du module n°13
Qualification minimale du conseiller : Temps de travail retenu :	

Module n° E3	Programme de gestion de fertilité des troupeaux
Description	Conditions d'éligibilité: - participation à un programme de sélection agréé (module n° E1) - gestion des données de fertilité dans une base de données centralisée gérée par un organisme de sélection agréé - possibilité de participation au programme de gestion de fertilité des troupeaux (module n° E3) par des vétérinaires indépendants • Contrôle de fertilité (pour reproducteurs mâles et femelles), contrôle de l'état de gestation
Objectifs du module	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	l entier par un screening régulier des femelles sur base d'une approche limentation et autres paramètres de gestion des troupeaux)
Contenu des travaux	
Contenus techniques, méthodes	• Fiches pour la collecte des données de fertilité, établies sur base des données issues du contrôle de performance (pour les porcs le logiciel spécifique de gestion des troupeaux (« Sauenplaner »))
Outils	• Exécution des travaux suivant un cahier des charges définissant les conditions de participation au programme de contrôle de fertilité, les paramètres relevés, à faire approuver par le ministère de l'agriculture
Taux de soutien et montant maximal (EUR) de l'aide
	Maximum 70% des dépenses éligibles
Résultats /documentation pour le clie	nt / contrôle de qualité
Documents à remettre	 Fiches reprenant pour chaque animal individuel les résultats du contrôle de fertilité, une évaluation globale des paramètres de fertilité du cheptel (possibilité d'activation du module n° 12) Encodage systématique des données de fertilité dans la base de données centralisée Mise à disposition des résultats de contrôle de fertilité aux services de conseil Mise à disposition des paramètres de fertilité calculés sur base des données issues du contrôle de performance (module n° E1 - p.ex. intervalle de vêlage, taux de fécondation, etc.)
Qualification minimale du conseiller : Temps de travail retenu :	médecin-vétérinaire agréé au Grand-Duché de Luxembourg

Module n° 1	Plan de fumure	
Description	Répartition prévisionnelle des engrais organiques et minéraux en vue d'assurer une gestion durable de l'exploitation agricole	
Objectifs des conseils		
d'augmenter l'efficience et de ré • Adaptation des pratiques agricole • Préservation de la fertilité du sol	·	
Contenu des conseils		
Contenus techniques, méthodes	 Enregistrement / actualisation des caractéristiques de l'exploitation (productions, cheptel, parcellaire,), des pratiques culturales (assolement, rendements,) et des sols (analyses chimiques) Réalisation d'un plan prévisionnel de fertilisation par parcelle culturale en optimisant les épandages d'engrais organiques et minéraux Evaluation commune des pratiques en matière de fertilisation face à la réglementation en vigueur Entretien sur l'exploitation pour expliquer la méthodologie utilisée et les conseils de fumure ; rappeler la législation en vigueur et les risques potentiels en cas de mauvaises pratiques 	
Outils	 Carnet parcellaire Analyses de sol réalisées selon une méthode reconnue par l'Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA) Logiciel/application spécifique Entretien sur l'exploitation 	
Taux de soutien et montant maxin	nal (EUR) de l'aide	
	80% 800 € par exploitation et par an 125 € par exploitant et par an en supplément pour les membres d'une installation de production de biogaz collective	
Résultats /documentation pour le	client / contrôle de qualité	
Documents à remettre	 Compte-rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et des recommandations formulées dans le cadre du conseil Plan d'épandage des effluents d'élevage et des conseils de fumure pour chaque parcelle Cahier parcellaire d'enregistrement de la fertilisation (option) Documentation des flux de matières organiques, ainsi que des déchets résiduels (pour une installation de biogaz collective) 	

Qualification minimale du conseiller : A2 ou BTS, agronomie

Temps de travail retenu : 1,75 jour-homme

Module n° 2	Zones de protection des eaux
Description	Mise en œuvre de mesures de vulgarisation agricole dans les zones de protection des eaux
Objectifs des conseils	
respectivement du dossier techni voire d'améliorer la qualité des e • Assistance aux exploitations agric protection des eaux • Information et sensibilisation des	e stratégie de vulgarisation agricole sur base du programme de mesures, ique, en concertation avec tous les acteurs concernés, en vue de préserver aux dans les zones de protection des eaux coles en vue d'allier les pratiques agricoles aux contraintes liées à la agriculteurs pour promouvoir des méthodes de travail compatibles avec les des eaux, et notamment la méthode de la lutte intégrée
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Recueil des données de base de l'exploitation agricole, ainsi que des données pertinentes concernant les parcelles agricoles situées en zone de protection des eaux Evaluation commune des pratiques culturales face à la réglementation en vigueur et face aux objectifs spécifiques des zones de protection concernées Information et discussion sur les aspects techniques, environnementaux et légaux des zones de protection concernées (sources de pollution, objectifs de qualité, restrictions légales, meilleure pratiques agricoles,) Élaboration de propositions de mesures individuelles sur base du dossier technique, respectivement du programme de mesures Conseils agronomiques personnalisés pendant la période de végétation Suivi et documentation de paramètres pertinents en relation avec la qualité de l'eau (bactériologie, nitrates, pesticides) respectivement les pratiques agricoles (p.ex. rotation des cultures)
Outils de base	 Programme de mesures, dossier technique des zones concernées Entretiens individuels et concertation entre acteurs concernés Visite(s) des lieux Logiciels spécifiques (p.ex. système d'information géographique) Analyses de sols selon une méthode reconnue par l'Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA)
Taux de soutien et montant maxin	nal (EUR)) de l'aide
	50% 500 € par exploitation concernée et par an
Résultats /documentation pour le	client / contrôle de qualité
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et des recommandations formulées dans le cadre du conseil Rapport d'évaluation avec :

Qualification minimale du conseiller : A1, agronomie, environnement **Temps de travail retenu** : 1,5 jour-homme par exploitation

- cartes SIG

- propositions de mesures et conseils concrets, \dots

- rapport annuel avec des diagrammes de paramètres pertinents

Module n° 3	Zones sensibles
Description	Mise en œuvre de mesures de vulgarisation dans des zones sensibles (Natura 2000, réserves naturelles, biotopes)
Objectifs des conseils	
biodiversitéAssistance aux exploitations agrice environnementales	ne stratégie de vulgarisation agricole individuelle en vue de favoriser la coles en vue d'allier leurs pratiques agricoles aux contraintes l'agriculteur individuel pour promouvoir des méthodes de travail compatibles des zones sensibles
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Recueil des données de base de l'exploitation agricole ainsi que des données pertinentes concernant la ou les zone(s) sensible(s) Conseils et sensibilisation sur les aspects techniques, environnementaux et légaux de la zone sensible concernée (objectifs, restrictions légales, régimes d'aides, meilleures pratiques agricoles,) Élaboration de propositions de mesures individuelles sur base des documents officiels concernant les zones sensibles visées (dossiers de classement, plans de gestion,) Aides à la mise en pratique des mesures
Outils de base	 Dossiers de classement, plans de gestion établis par le MDDI, 'Leitfaden' biotopes Entretiens individuels et concertation entre acteurs concernés Visite(s) des lieux Logiciels spécifiques (p.ex. système d'information géographique)
Taux de soutien et montant maxin	nal (EUR)) de l'aide
	100% 1.000 € par exploitation En cas de publication de nouveaux plans de gestion ou de désignation d'une nouvelle réserve naturelle un supplément de 320 par exploitation est accordé
Résultats /documentation pour le	client / contrôle de qualité
Documents à remettre	 Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic e des recommandations formulées dans le cadre du conseil Rapport d'analyse avec par exemple propositions de mesures et conseils concrets, cartes SIG

Qualification minimale du conseiller : A1, agronomie, environnement, biologie **Temps de travail retenu :** 1,50 jour-homme par exploitation

Module n° 4	Verdissement
Description	Information, sensibilisation et encadrement des agriculteurs dans le domaine du verdissement de la PAC
Objectifs des conseils	
	agriculteurs sur le verdissement de la Politique Agricole Commune
Aide a la decision pour la mise en	œuvre de mesures de verdissement
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	Analyse des données de base de l'exploitation agricole en vue d'évaluer se situation via à via des contraintes du verdissement.
	sa situation vis-à-vis des contraintes du verdissement • Informations sur les différentes options de l'exploitation pour satisfaire
	aux exigences du verdissement (diversité de l'assolement, surfaces
	d'intérêt écologique, maintien du pâturage permanent)
	• Information et discussion sur les aspects techniques,
	environnementaux et légaux pertinents en relation avec le
	verdissement
	Proposition de mesures de mise en conformité
Outils de base	Calculs à l'aide d'un logiciel spécifique
Taux de soutien et montant maxim	al (EUR) de l'aide
	80%
	64 € par exploitation visée par le greening et par an
Résultats /documentation pour le d	lient / contrôle de qualité
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et
	des recommandations formulées dans le cadre du conseil
	Rapport d'analyse avec par exemple
	- calculs des paramètres pertinents
	- propositions de mesures et conseils concrets,
Qualification minimale du conseille	er: B1
Temps de travail retenu : 0,125 jou	

Module n° 5	Conseil agricole
Description	Conseil agricole intégré prévu par la loi concernant le soutien au développement durable des zones rurales
Objectifs des conseils	
•	ppement intégrés, considérant toutes les opportunités et contraintes de éduire ou d'éviter des futurs conflits entre les enjeux économiques et
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Recueil des données de base de l'exploitation agricole suivant le modèle élaboré par le Service d'économie rurale État des lieux de l'exploitation agricole relatif à son potentiel de développement, ainsi que l'évaluation des conséquences de l'utilisation du sol et de la production animale sur l'environnement et les ressources naturelles (zones Natura 2000, biotopes, zones de protection des eaux)
Outils de base	 Visite(s) des lieux avec des entretiens individuels Calculs de paramètres à l'aide de logiciels spécifiques
Taux de soutien et montant maxir	mal (EUR) de l'aide
	80% 1.500 € par exploitation concernée par une zone de protection des eaux et par an
Résultats /documentation pour le	client / contrôle de qualité
Documents à remettre	 Dossier comprenant un rapport des conclusions de l'évaluation des conséquences de l'utilisation du sol et de la production animale sur l'environnement et les ressources naturelles, ainsi que des recommandations concernant le développement futur de l'exploitation agricole Document certifiant la participation au conseil agricole intégré
Qualification minimale du conseil Temps de travail retenu : 2,50 jou	ler: A1, agronomie, environnement, biologie r-homme

	Bilan énergétique et bilan éléments nutritifs
escription	Élaboration d'un bilan énergétique et des éléments nutritifs en vue de mesurer et d'augmenter l'efficience biologique de divers systèmes de production agricole - un outil d'aide à la décision
bjectifs des conseils	
agricoles, - de l'énergie contenue dans les p - des éléments nutritifs consomm Évaluation et comparaison des bi énergétique pour les traduire en	directes et indirectes, non renouvelables liée à chacune des productions produits qui sortent de l'exploitation agricole, ainsi que sés et produits lans en vue de repérer les marges de progrès en terme d'efficience priorités d'actions de vulgarisation agriculteurs sur le thème de l'agriculture durable
ontenu des conseils	
ontenus techniques, méthodes	 Recueil de données comptables de l'exploitation agricole Élaboration d'un bilan des majeurs éléments nutritifs Élaboration d'un bilan énergétique permettant d'évaluer les flux d'énergie et de déterminer l'efficience d'utilisation de l'énergie non renouvelable par système de production agricole Établissement d'un bilan carbone y inclus les principaux gaz à effet de serre CO2, CH4 et NO2 Analyse et comparaison des résultats en vue d'éventuelles proposition pour améliorer la durabilité d'une production agricole Explication des résultats et élaboration de stratégies d'amélioration Information et discussion sur les aspects techniques, économiques et environnementaux d'une agriculture durable Visite(s) de l'entreprise agricole Calculs et analyses à l'aide de logiciels spécifiques
	- Calculs et allalyses a l'alue de logiciels specifiques

Résultats /documentation pour le client / contrôle de qualité	
Documents à remettre	 Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et les recommandations formulées dans le cadre du conseil Rapport d'évaluation avec le bilan des majeurs éléments nutritifs et le bilan énergétique des recommandations en terme de priorité d'actions pour améliorer la durabilité de productions agricoles

Qualification minimale du conseiller : A2, agronomie, environnement

Temps de travail estimé: 1,75 jour-homme

Module n° 7	Prairie permanente et temporaire
Description	Élaboration d'une stratégie de gestion du système prairie en vue d'une valorisation maximale de l'herbe sur l'exploitation agricole
Objectifs des conseils	
-	es surfaces fourragères après identification des marges de progrès en fonction
des objectifs qualitatifs et qua	
 Réduction des importations de Évaluation de la cohérence tes 	e proteines vegetales chnique et économique du système fourrager
	e de pratiques agricoles adaptées à l'exploitation agricole
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	Définition des objectifs de production et du système fourrager
	• Évaluation des surfaces fourragères en fonction des besoins pour
	l'alimentation du troupeau
	Analyse de la composition variétale
	 Propositions concrètes en vue d'une meilleure valorisation de l'herbe sur l'exploitation
	Information et discussion sur les aspects techniques et économiques
	de la conduite des prairies
	·
Outils de base	Visite de l'entreprise / état des lieux de surfaces fourragères
	représentatives
	• Collecte et analyse de résultats de la croissance de l'herbe mesurée su
	des exploitations agricoles de référence
Taux de soutien et montant ma	aximal (EUR) de l'aide
	80%
	480 € par exploitation et par an
	r le client / contrôle de qualité
Résultats /documentation pour	
Résultats /documentation pour	
Résultats /documentation pour	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et des recommandations formulées dans le cadre du conseil

Qualification minimale du conseiller : A2, agronomie

Temps de travail estimé: 1,00 jour-homme

Module n° 8	Culture de légumineuse
Description	Accompagnement individuel dans le cadre de cultures de légumineuses
Objectifs des conseils	
 amélioration du bilan azoté extension de l'assolement avec des la parcelle Amélioration de l'autonomie alimen protéines végétales 	euses qui ont des effets positifs sur l'environnement s effets sur l'agro-biodiversité, la fertilité du sol, ainsi que l'état sanitaire de taire en protéines de l'exploitation avec une réduction des importations de économiques par un accompagnement spécialisé et personnalisé de la
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Aide à la décision dans le choix des parcelles et des semences Évaluation et préconisation en vue d'une valorisation optimale des légumineuses dans l'alimentation du bétail Information et assistance sur les aspects techniques de la conduite des cultures de légumineuses
Outils de base	 Visite(s) de l'entreprise / état(s) des lieux de surfaces fourragères concernées Assistance par téléphone Collecte et analyse d'informations sur des parcelles de référence (champs d'essai)
Taux de soutien et montant maximal	(EUR) de l'aide
	80% 480 € par exploitation et par an
Résultats /documentation pour le clie	ent / contrôle de qualité
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et des recommandations formulées dans le cadre du conseil

Qualification minimale du conseiller : A2, agronomie

Temps de travail retenu : 1,00 jour-homme

Temps de travail retenu : 1,00 jour-homme

Module n° 9	Culture arable
Description	Accompagnement individuel de l'exploitation dans le raisonnement des interventions culturales
Objectifs des conseils	
conduite des cultures (rotation, choi • Préservation ou amélioration de l'eff	économiques par un accompagnement spécialisé et personnalisé de la x variétal, travail du sol, fertilisation, traitement phytosanitaire) ficience des intrants de production, ainsi que de la protection de 'érosion, matière organique du sol, méthodes de la lutte intégrée,)
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Analyse commune des enjeux agronomiques rencontrés dans le passé Suivi régulier des cultures à des stades phénologiques décisifs Conseils techniques personnalisés issus de références locales et adaptés à la région selon les principes de la 'Protection Intégrée des Cultures'
Outils de base	 État des lieux des surfaces concernées ou représentatives Visites-conseils lors des principales phases de risque Informations fiables et neutres issues d'un réseau de parcelles d'observation de référence (projet sentinelle,) Avertissements par Agri-Météo
Taux de soutien et montant maximal	(EUR) de l'aide
	50% 260 € par exploitation et par an (un maximum de 6 agriculteurs par groupe est éligible pour les visites des champs)
Résultats /documentation pour le client / contrôle de qualité	
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et des recommandations formulées dans le cadre du conseil
Qualification minimale du conseiller : A2, agronomie	

DURNAL OFFICIEL du Grand-Duché de Luxembourg		MÉMORIAL A - 997 du 23 novem
Module n° 10	Plants de pommes de terre : systèmes	s d'avertissements
Description	Systèmes d'avertissement concernant et du risque d'infection de mildiou	la situation des vols de pucerons
Objectifs des conseils		
potentielles de mildiou • Élaboration d'une stratégie de la de la région • Rechercher une optimisation en de la culture et la rentabilité pa	sutile de toute menace concernant les vols dutte (plans de pulvérisation) adaptée à l'évol tre des applications phytosanitaires nécessa la diminution des coûts de traitements (mé l'efficience de l'utilisation des intrants de pr	ution de la situation phytosanitaire ires en vue d'assurer la protection thode de la lutte intégrée)
Contenu des conseils		
Contenus techniques, méthodes	 Communication hebdomadaire (par traitement spécifiques qui se basent émises par les centres de recherche qui sont adaptés aux situations régic Avertissement par SMS en cas de risconcerne les pucerons) Assistance téléphonique 	sur une analyse des données de Libramont et de Gembloux et onales au Luxembourg
Outils de base	 Logiciels/applications spécifiques Bulletins émis par les centres de recl en ce qui concerne les vols des puce de mildiou Suivi d'un réseau de parcelles d'obse Entretien individuel 	rons et les infections potentielles
Taux de soutien et montant maxi	mal (EUR) de l'aide	
	100% 850 € par exploitation productrice de l an	plants de pommes de terre et par

Résultats /documentation pour le client / contrôle de qualite	
Documents à remettre	Avis de conseils hebdo

 Avis de conseils hebdomadaires adaptés à la situation régionale spécifique, ainsi que les bulletins émis par les centres de recherche de Libramont et de Gembloux

• Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et des recommandations formulées dans le cadre du conseil

Qualification minimale du conseiller : A2, agronomie

Temps de travail retenu : 2,00 jour-homme

Module n° 11	Plants de pommes de terre : conseils techniques
Description	Accompagnement individuel des producteurs de plants de pommes de terre de la plantation jusqu'à la récolte

Objectifs des conseils

- Instauration d'un système de production de plants de pommes de terre de qualité, rentable pour les petits producteurs et respectueux du développement durable
- Accompagnement du producteur dans une démarche d'amélioration des résultats technique et économiques de la plantation à la récolte
- Diminution des risques de culture tout au long de la saison par une optimisation de la protection sanitaire, basée sur les principes de la lutte intégrée
- Préservation ou amélioration de l'efficience de l'utilisation des intrants de production, ainsi que de la protection de l'environnement

Contenu des conseils Contenus techniques, méthodes • Aide à la décision dans le choix des parcelles et des variétés • Conseils sur les aspects techniques de la conduite de la culture, notamment en ce qui concerne la plantation (distance de plantation, calibre des pommes de terre, ...), la fumure, les traitements phytosanitaires selon la méthode de la lutte intégrée (date optimale d'intervention, choix des produits, ...), ainsi que les modalités et les dates de récolte • Informations sur les actualités des marchés et nouveautés réglementaires Outils de base • Logiciels/applications spécifiques • Entretien individuel sur l'exploitation • Visites et états des lieux des parcelles concernées Taux de soutien et montant maximal (EUR) de l'aide 50% 1.350 € par exploitation productrice de plants de pommes de terre et par an avec un maximum de 30.-€ par ha de plants de pommes de terre Résultats /documentation pour le client / contrôle de qualité Documents à remettre • Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et des recommandations formulées dans le cadre du conseil, notamment en matière du choix variétal • Plans de fumure et de traitements phytopharmaceutiques prévisionnels pour les parcelles concernées • Grille de défanage

Qualification minimale du conseiller : A2, agronomie

Temps de travail retenu : 4,00 jour-homme

Module n° 12	Conseils en production laitière et en élevage de bovins laitiers
Description	Optimisation technico-économique du système de production laitière

Objectifs des conseils

- 1. <u>Alimentation</u>
 - Analyse de la cohérence du système fourrager vis-à-vis des besoins du troupeau
 - Amélioration de la qualité des fourrages
 - Optimisation des rations alimentaires et des coûts d'alimentation
- 2. Qualité du lait et technique de traite
 - Amélioration de la qualité du lait produit (cellules somatiques, germes, ...)
- 3. Reproduction
 - Amélioration des paramètres de fertilité du troupeau

Conditions d'éligibilité : participation à un programme de sélection agréé (module n° E1)

Contenu des conseils		
Contenus techniques, méthodes	 Alimentation Définition et évaluation des objectifs de l'exploitation Evaluation des stocks de fourrages et de leur qualité Evaluation de l'autonomie alimentaire, énergétique et protéique Calcul de rations alimentaires, contrôle de l'ingestion, bilan fourrager Choix de la complémentation optimale Observation des animaux, de leur état et de leur comportement Qualité du lait et technique de traite Analyses du lait (cellules somatiques, germes, température de congélation,) et analyses spécifiques (germes, antibiogrammes) Contrôle de l'installation de traite, interprétation des résultats et suivi de l'efficacité des mesures prises Reproduction Interprétation des données du contrôle laitier (module n° E1) et des données relevant du programme de gestion de fertilité des troupeaux (module n° E3) Suivi de l'efficacité des mesures prises 	
Outils de base	 Alimentation Analyse de fourrages (selon une méthode reconnue par l'ASTA) Calcul des rations alimentaires à l'aide de logiciels spécifiques Qualité du lait et technique de traite Rapports d'analyse du lait par le laboratoire ASTA et rapports d'analyse du contrôle laitier (module n° E1) Reproduction Recommandations à formuler sur base des rapports du contrôle laitier (module n° E1) et du programme de gestion de fertilité des troupeaux (module n° E3) 	

Taux de soutien et montant maximal (EUR) de l'aide	
	 50% Alimentation : 400 € par exploitation et par an Qualité lait et technique de traite : 250 € par exploitation et par an Reproduction : 250 € par exploitation et par an
Résultats /documentation pour le client / contrôle de qualité	
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et contenant des recommandations formulées dans le cadre du conseil Calcul des rations alimentaires
Qualification minimale du conseiller : A2, agronomie Temps de travail retenu : 2,00 jour-homme	

Module n° 13	Conseils en production de viande et en élevage de bovins allaitants
Description	Optimisation technico-économique du système de production de viande

Objectifs des conseils

- Amélioration des performances techniques du troupeau par optimisation des ressources fourragères disponibles
- Amélioration de la tenue du troupeau en termes d'usage des bâtiments, d'équipements et d'installations techniques, de gestion des prairies
- Amélioration génétique du troupeau par appui à la sélection des femelles, la fourniture d'un conseil d'accouplement adapté aux débouchés du marché et aux ressources fourragères disponibles
- Adaptation de la période de vêlage en fonction de la demande du marché et des ressources fourragères disponibles

Remarque:

Contenu du conseil et documents à remettre en fonction du conseil demandé par l'exploitation

Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Analyse des données de reproduction Analyse des pertes du troupeau et/ou analyse des performances de croissance et des données d'abattage Pointage et sélection des génisses et/ou des vaches Conseil dans le choix des reproducteurs Calcul des rations alimentaires, contrôle de l'ingestion, bilan fourrager
Outils de base	 Analyse de fourrages (selon une méthode reconnue par l'ASTA) Logiciel de calcul de rations alimentaires et bilans fourragers Logiciel spécifique de gestion des troupeaux Conseil d'accouplement Table de pointage des génisses / vaches
Taux de soutien et montant maximal	(EUR) de l'aide
	50% 500 € par exploitation et par an
Résultats /documentation pour le cli	ent / contrôle de qualité
Documents à remettre	 Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et contenant des recommandations formulées dans le cadre du conseil Calculs des rations alimentaires Liste de pointage et sélection des génisses et/ou vaches Information sur l'accouplement dirigé Bilan de reproduction et pertes Plan d'action comportant une priorisation des points à améliorer

Qualification minimale du conseiller : A2, agronomie

Temps de travail retenu: 1,75 jour-homme

Module n° 14	Conseils en élevage porcin
Description	Optimisation technico-économique des élevages porcins
Objectifs des conseils	
 Diminution des pertes du troupeau (asp Appui à la résolution de problèmes tech Optimisation des flux de travail (bâtime 	ues du troupeau et optimisation de l'utilisation des ressources pects sanitaires, autres problèmes liés à la tenue du troupeau,) iniques (systèmes de ventilation, d'alimentation,) ints, installations, conduite des truies,) ir appui à la sélection des truies et verrats
Remarque : Contenu du conseil et documents à reme	ttre en fonction des besoins spécifiques de l'exploitation
Condition d'éligibilité : Recours au logiciel " Sauenplaner " en for	nction du conseil demandé par l'exploitation
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes Outils de base	 Analyses des performances de croissance et des données d'abattage Calcul des rations alimentaires des différentes catégories de porcs Analyse des eaux et des aliments Analyse des pertes du troupeau Analyse des données de reproduction Sélection des cochettes de remonte et des truies Conseil dans le choix des reproducteurs Conseil technique pour la gestion des bâtiments et installations Logiciel spécifique de gestion des troupeaux porcins ("Sauenplaner") Analyses des eaux et des aliments Analyses sanitaires (sang,) Logiciel de calcul de rations alimentaires Données d'abattage des porcs charcutiers
Taux de soutien et montant maximal (EL	Conseils d'accouplement IR) de l'aide
	50% 1.500 € par exploitation et par conseil
Résultats /documentation pour le client	/ contrôle de qualité
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments-clés du diagnostic et des recommandations et contenant des recommandations formulées dans le cadre du conseil Calculs des rations alimentaires Résultats d'analyse des eaux, des aliments et des analyses sanitaires Liste de sélection des truies Information sur l'accouplement dirigé Bilan de reproduction, pertes et performances (croissance, abattage)

Qualification minimale du conseiller : A2 agronomie **Temps de travail retenu :** 4,00 homme-jour

Module n° 15	Agriculture biologique - conversion
Description	Évaluation de la faisabilité de la conversion à l'agriculture biologique
Objectifs des conseils	
 Appréhension des modifications ens technique et économique 	ure biologique, ainsi que les réglementations en vigueur gendrées par une conversion à l'agriculture biologique en termes humain, ompte des points forts et des faiblesses de l'exploitation
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Identification des objectifs professionnels et personnels de l'agriculteur et de sa famille Étude de faisabilité de la conversion par un diagnostic et inventaire technique Simulation technico-économique de la conversion à l'agriculture biologique Information et discussion sur un calendrier des différentes étapes d'une conversion
Outils de base	 Visite(s) de l'entreprise avec au moins un entretien familial État des lieux des bâtiments et surfaces agricoles Calculs à l'aide de logiciels/applications spécifiques
Taux de soutien et montant maximal	(EUR) de l'aide
	100% 800 € par exploitation pour un premier conseil 'type pré-diagnostic' et 1.500 € par exploitation pour l'étude ciblée approfondie
Résultats /documentation pour le clie	ent / contrôle de qualité
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic, une simulation technico-économique validée par le Service d'économie rurale, ainsi que les recommandations formulées dans le cadre du conseil
Qualification minimale du conseiller : Temps de travail retenu : 1,50, respec	

Module n° 16	Agriculture biologique - suivi conversion
Description	Suivi de l'exploitation agricole pendant la période de conversion à l'agriculture biologique
Objectifs des conseils	
	mieux et au plus vite la conversion à l'agriculture biologique nouvelles pratiques et/ou techniques de l'agriculture biologique
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Accompagnement dans les démarches de conversion sur les aspects stratégiques et administratifs Élaboration d'un calendrier et d'un plan d'action personnalisé en fonction des objectifs et de la situation de départ de l'exploitation Mise à disposition d'outils d'accompagnement et d'informations nécessaires sur les conditions de réussite tout au long de la période de conversion
Outils de base	 Visite(s) de l'exploitation Conseils par téléphone Appui technique et recommandations stratégiques
Taux de soutien et montant maximal (El	JR) de l'aide
	100% 1.500 € par exploitation et par an pendant la période de conversion (3 ans)
Résultats /documentation pour le client	/ contrôle de qualité
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et les recommandations formulées dans le cadre du conseil
Qualification minimale du conseiller : A2 Temps de travail retenu : 2,75 jour-homi	

Module n° 17	Agriculture biologique
Description	Appui technico-économique et réglementaire aux agriculteurs engagés en agriculture biologique ou souhaitant des conseils autour des méthodes de production de l'agriculture biologique
Objectifs des conseils	
·	une démarche d'amélioration des résultats techniques et économiques erprétation de la réglementation spécifique aux productions
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Élaboration d'un plan d'action de mesures prophylactiques Mise à disposition d'outils et d'informations nécessaires pour maîtriser les problèmes spécifiques à l'agriculture biologique
Outils de base	 Visite(s) de l'exploitation et/ou de parcelles concernées Conseils par téléphone Appui technique et recommandations stratégiques
Taux de soutien et montant maximal (EU	IR) de l'aide
	 80% 1.500 € par exploitation et par an pour les exploitations ayant réalisé la conversion 480 € par exploitation et par an pour les autres exploitations ayant un minimum de 3 hectares admissibles de terres agricoles
Résultats /documentation pour le client	/ contrôle de qualité
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et les recommandations formulées dans le cadre du conseil
Qualification minimale du conseiller : A2 Temps de travail retenu : 3,00, respective	

thématique)

Module n° 18	Conditionnalité
Description	Diagnostic en vue d'une mise aux normes des conditionnalités applicables à l'exploitation agricole
Objectifs des conseils	
 Sensibilisation et information sur la rég Assistance à l'exploitation pour mieux 	glementation en vigueur maîtriser les risques en amont des contrôles officiels
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	Identification et hiérarchisation des points de non-conformité Élaboration d'un plan d'action en vue d'une mise en conformité à court et à moyen terme
Outils de base	 Visite(s) de l'exploitation Diagnostic à l'aide d'un dossier conditionnalité regroupant toutes les exigences applicables. Un relevé de ces exigences sera mis à disposition par le MAVPC Appui technique et recommandations
Taux de soutien et montant maximal (E	UR) de l'aide
	80% 1.500 € par exploitation 320 € par exploitation et par an pour l'analyse 'mise à jour' annuelle ou une analyse thématique
Résultats /documentation pour le clien	t / contrôle de qualité
Documents à remettre	Dossier comprenant : - un inventaire des exigences applicables à l'exploitation, ainsi que des non-conformités constatées - un plan d'action avec les recommandations pour la mise aux normes
Qualification minimale du conseiller : A Temps de travail retenu : 2,75 jour-hom	

Qualification minimale du conseiller : A2, viticulture

Temps de travail retenu: 0,35 jour-homme

Module n° 19	Conseil viticole de base
Description	Conseil et aide à la décision en vue d'optimiser la conduite des vignes et des vendanges
Objectifs des conseils	
	production viticole val des pratiques viticoles, notamment en matière d'érosion, de armaceutiques, basés sur les principes de la 'Protection Intégrée des
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Conseils en matière de conduite de la vigne conformes aux prescriptions réglementaires Mise à disposition d'informations viticoles actuelles Assistance téléphonique
Outils de base	 Suivi d'un réseau de parcelles d'observations de référence Nombreuses sources d'informations fiables Analyse chimique de la concentration en sucre, de l'acidité totale et du pH d'un échantillon représentatif de raisins au cours de la maturation
Taux de soutien et montant maximal (El	UR) de l'aide
	80% 100 € par exploitation et par an (registre IVV)
Résultats /documentation pour le client	: / contrôle de qualité
Document(s) à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et les recommandations formulées dans le cadre du conseil

Module n° 20	Conseil viticole spécialisé
Description	Accompagnement des viticulteurs participant au programme << AOP Moselle Luxembourgeoise>> dans leurs choix quotidiens en vue de produire des raisins de qualité
Objectifs des conseils	
• Diminution des risques au cours vignoble basé sur les principes d	rganique et minérale, ainsi que de l'entretien du sol de la production viticole par une optimisation de la protection sanitaire du e la 'Protection Intégrée des Cultures' t, du paysage et de la biodiversité par un accompagnement technique
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Recueil de données techniques, économiques, environnementales afin de définir une stratégie de conseil Élaboration d'un plan de fertilisation et d'un plan de pulvérisation Conseils en matière de conduite de la vigne Conseils techniques personnalisés, adaptés au terroir et conformes aux prescriptions réglementaires Évaluation du niveau de cohérence des processus avec le cahier des charges <<aop luxembourgeoise="" moselle="">></aop> Mise à disposition d'informations viticoles actuelles
Outils de base	 État des lieux de vignobles concernés ou représentatifs Visites-conseils lors des principales phases de risque Calculs à l'aide de logiciels spécifiques Informations fiables et neutres de par le suivi d'un réseau de parcelles d'observations de référence Analyse chimique de la concentration en sucre, de l'acidité totale et du pH d'un échantillon représentatif de raisins au cours de la maturation
Taux de soutien et montant maxis	mal (EUR) de l'aide
	80% 1.200 € par exploitation et par an
Résultats /documentation pour le	client / contrôle de qualité
Document(s) à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et les recommandations formulées dans le cadre du conseil, ainsi que les conditions de leurs mises en œuvre techniques

Qualification minimale du conseiller : A2, viticulture

Temps de travail retenu : 4,00 jour-homme

et réglementaires

• Plan de fertilisation et plan de pulvérisation

Module n° 21	Conseil œnologique - vins et AOP
Description	Accompagnement des viticulteurs dans toutes les étapes de la vinification
Objectifs des conseils	
 Amélioration de la qualité du vin et ma Gain en sécurité sanitaire lors des itiné 	aintien de l'expression du terroir ou du cépage craires de vinification
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Suivi et évaluation de l'état des raisins, des moûts et/ou des vins Interprétation des résultats d'analyses chimiques Dégustation des cuves pendant les vinifications Propositions de pratiques œnologiques adaptées au type de vin recherché Évaluation du niveau de cohérence des processus avec le cahier des charges <<aop luxembourgeoise="" moselle="">></aop> Recommandations de processus respectueux de l'environnement
Outils de base	 Visites pendant les phases clés de l'élaboration des vins Analyses œnologiques Informations fiables et neutres
Taux de soutien et montant maximal (E	UR) de l'aide
	80% 880 € par exploitation et par an
Résultats /documentation pour le clien	t / contrôle de qualité
Document(s) à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et les recommandations formulées dans le cadre du conseil, ainsi que les conditions de leurs mises en œuvre techniques et réglementaires
Qualification minimale du conseiller : A Temps de travail retenu : 3,50 jour-hom	

Module n° 22	Conseil œnologique - Crémant de Luxembourg
Description	Accompagnement des viticulteurs dans toutes les étapes de la production du < <crémant de="" luxembourg="">></crémant>
Objectifs des conseils	
 Amélioration de la qualité du <<créi< li=""> Gain en sécurité sanitaire lors des it </créi<>	
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Suivi et évaluation de l'état des raisins, des moûts, des vins de base et/ou des crémants en cours d'élaboration Étude du potentiel qualitatif de la récolte pour son utilisation comme vins de base Interprétation des résultats d'analyses chimiques Dégustation pour optimiser l'assemblage des vins et des liqueurs d'expédition Conseils d'itinéraires techniques pour améliorer la production de vins de base, la prise de mousse et le dégorgement Recommandations de processus respectueux de l'environnement
Outils de base	 Visites pendant les phases clés de l'élaboration des crémants Analyses œnologiques Informations fiables et neutres
Taux de soutien et montant maximal	(EUR) de l'aide
	80% 1.000 € par exploitation et par an
Résultats /documentation pour le cli	ent / contrôle de qualité
Document(s) à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et les recommandations formulées dans le cadre du conseil, ainsi que les conditions de leurs mises en œuvre techniques et réglementaires
Qualification minimale du conseiller Temps de travail retenu : 4,00 jour-ho	

Module n° 23	Viticulture biologique - conversion
Description	Évaluation de la faisabilité de la conversion à la viticulture biologique
Objectifs des conseils	
 Appréhension des modifications enge technique et économique 	e biologique ainsi que les réglementations en vigueur endrées par une conversion à la viticulture biologique en termes humain, mpte des points forts et des faiblesses de l'exploitation avec présentation d'une conversion
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Informations sur les principes et le cadre légal de la viticulture biologique Identification des objectifs professionnels et personnels du viticulteur et de sa famille Information, discussion et conception d'un calendrier des différentes étapes d'une conversion Étude de faisabilité de la conversion par un diagnostic et inventaire technique Élaboration d'une base de décision fondée par e. a. une simulation technico-économique de la conversion à la viticulture biologique
Outils de base	 Visite(s) de l'exploitation avec au moins un entretien familial État des lieux des bâtiments et surfaces agricoles Calculs à l'aide de logiciels/applications spécifiques
Taux de soutien et montant maximal (EUR) de l'aide
	100% 800 € par exploitation pour un premier conseil 'type pré-diagnostic' et 1.500 € par exploitation pour l'étude ciblée approfondie
Résultats /documentation pour le clier	nt / contrôle de qualité
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du (pré-) diagnostic ainsi que les recommandations formulées dans le cadre du conseil. L'étude ciblée approfondie comportera en plus une simulation technico-économique validée par le Service d'économie rurale.

Qualification minimale du conseiller : A2, viticulture

Temps de travail retenu : 1,50, respectivement 2,50 jour-homme

Module n° 24	Viticulture biologique - suivi conversion
Description	Suivi de l'exploitation viticole pendant la période de conversion à la viticulture biologique
Objectifs des conseils	
	nieux et au plus vite la conversion à la viticulture biologique ques et/ou techniques de la viticulture biologique
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Accompagnement dans les démarches de conversion sur les aspects stratégique et administratif Élaboration d'un calendrier et d'un plan d'actions personnalisé en fonction des objectifs et de la situation de départ de l'exploitation Mise à disposition d'outils d'accompagnement et d'informations nécessaires sur les conditions de réussite tout au long de la période de conversion
Outils de base	 Visite(s) de l'exploitation Conseils par téléphone Appui technique et recommandations stratégiques
Taux de soutien et montant maximal (EU	JR) de l'aide
	100% 1.500 € par exploitation et par an pendant la période de conversion (max. 5 ans)
Résultats /documentation pour le client	/ contrôle de qualité
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et les recommandations formulées dans le cadre du conseil, ainsi que les conditions de leurs mises en œuvre techniques et réglementaires
Qualification minimale du conseiller : A2 Temps de travail retenu : 2,50 jour-homi	

Module n° 25a	Viticulture biologique – Fertilité du sol
Description	Appui technico-économique et réglementaire aux viticulteurs engagés en viticulture biologique et/ou souhaitant des conseils autour du thème de la fertilité du sol
Objectifs des conseils	
· -	s une démarche d'amélioration des résultats techniques et économiques nterprétation de la réglementation spécifique aux productions biologiques les sols viticoles
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Analyse des points faibles dans le domaine de fertilité du sol Mise à disposition d'outils et d'informations nécessaires pour maîtriser les problèmes spécifiques à la viticulture biologique Élaboration d'un plan d'action de mesures prophylactiques Établissement d'un itinéraire technique en matière de protection du sol. Cet itinéraire est adapté aux objectifs de production de la vigne (vins de consommation courante, vin de terroir, Crémant)
Outils de base	 Visite(s) de l'exploitation et/ou de parcelles concernées Conseils par téléphone Appui technique et recommandations stratégiques
Taux de soutien et montant maximal	(EUR) de l'aide
	80% 1.500 € par exploitation et par an pour les exploitations ayant un minimum de 0,10 hectare de vignobles et ayant réalisé la conversion sur la totalité de leurs vignes 480 € par exploitation et par an pour les autres exploitations
Résultats /documentation pour le clie	ent / contrôle de qualité
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et les recommandations formulées dans le cadre du conseil
Qualification minimale du conseiller : Temps de travail retenu : 3,00, resp. 1	

Module n° 25b	Viticulture biologique – Santé des vignes
Description	Appui technico-économique et réglementaire aux viticulteurs engagé en viticulture biologique et/ou souhaitant des conseils autour du thème de la santé des vignes
Objectifs des conseils	
• Confortement du viticulteur dans l'int	une démarche d'amélioration des résultats techniques et économiques erprétation de la réglementation spécifique aux productions biologiques ntre les maladies de la vigne au changement climatique ploitation
Contenu des conseils	
Contenus techniques, méthodes	 Analyse des points faibles dans le domaine de la santé des vignes Mise à disposition d'outils de prévisions des maladies et d'informations nécessaires pour maîtriser les problèmes spécifiques la viticulture biologique Elaboration d'un plan d'action de mesures prophylactiques en prenant compte des objectifs de production du vignoble (vins de consommation courante, vin de terroir, Crémant) et du type de cépage
Outils de base	 Visite(s) de l'exploitation et/ou de parcelles concernées Conseils par téléphone et courriel Appui technique et recommandations stratégiques, particulièrement dans le domaine de la sélection des cépages
Taux de soutien et montant maximal (E	EUR)) de l'aide
	80% 1.500 € par exploitation et par an pour les exploitations ayant un minimum de 0,10 hectare de vignobles et ayant réalisé la conversion sur la totalité de leurs vignes 480 € par exploitation et par an pour les autres exploitations
Résultats /documentation pour le clien	t / contrôle de qualité
	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic

Temps de travail retenu : 3,00, resp. 1,00 jour-homme

Temps de travail retenu : 2,75 jours-homme

Développement d'une stratégie pluriannuelle concernant l'intégration de cultures spécialisées (légumes, herbes aromatiques et médicinales, fruits,) au niveau de l'exploitation ulture(s) spécialisée(s) concernée(s) mpte des points forts et des faiblesses de l'exploitation u niveau de l'exploitation par l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle • Analyse de potentiel de l'exploitation avec une étude de faisabilité • Élaboration d'un calendrier et d'un plan d'action personnalisé (cultures, infrastructures, équipements, techniques de production, irrigation, personnel, commercialisation,) en fonction des objectifs et de la situation de départ de l'exploitation
 mpte des points forts et des faiblesses de l'exploitation u niveau de l'exploitation par l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle Analyse de potentiel de l'exploitation avec une étude de faisabilité Élaboration d'un calendrier et d'un plan d'action personnalisé (cultures, infrastructures, équipements, techniques de production, irrigation, personnel, commercialisation,) en fonction des objectifs et de la situation de départ de l'exploitation
 mpte des points forts et des faiblesses de l'exploitation u niveau de l'exploitation par l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle Analyse de potentiel de l'exploitation avec une étude de faisabilité Élaboration d'un calendrier et d'un plan d'action personnalisé (cultures, infrastructures, équipements, techniques de production, irrigation, personnel, commercialisation,) en fonction des objectifs et de la situation de départ de l'exploitation
 mpte des points forts et des faiblesses de l'exploitation u niveau de l'exploitation par l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle Analyse de potentiel de l'exploitation avec une étude de faisabilité Élaboration d'un calendrier et d'un plan d'action personnalisé (cultures, infrastructures, équipements, techniques de production, irrigation, personnel, commercialisation,) en fonction des objectifs et de la situation de départ de l'exploitation
 • Analyse de potentiel de l'exploitation avec une étude de faisabilité • Élaboration d'un calendrier et d'un plan d'action personnalisé (cultures, infrastructures, équipements, techniques de production, irrigation, personnel, commercialisation,) en fonction des objectifs et de la situation de départ de l'exploitation
 Analyse de potentiel de l'exploitation avec une étude de faisabilité Élaboration d'un calendrier et d'un plan d'action personnalisé (cultures, infrastructures, équipements, techniques de production, irrigation, personnel, commercialisation,) en fonction des objectifs et de la situation de départ de l'exploitation
• Élaboration d'un calendrier et d'un plan d'action personnalisé (cultures, infrastructures, équipements, techniques de production, irrigation, personnel, commercialisation,) en fonction des objectifs et de la situation de départ de l'exploitation
• Élaboration d'un calendrier et d'un plan d'action personnalisé (cultures, infrastructures, équipements, techniques de production, irrigation, personnel, commercialisation,) en fonction des objectifs et de la situation de départ de l'exploitation
infrastructures, équipements, techniques de production, irrigation, personnel, commercialisation,) en fonction des objectifs et de la situation de départ de l'exploitation
Mise à disposition d'outils d'accompagnement et d'informations nécessaires sur les conditions de réussite du projet
• État des lieux (infrastructures, ressources humaines, surfaces,)
• Visites-conseil
• Calculs à l'aide de logiciels/applications spécifiques
EUR) de l'aide
100% pour les exploitations ayant un minimum de 0,25 hectare de maraîchages ou 0,30 hectare de vergers et ayant réalisé la conversion ver la production biologique sur la totalité des surfaces concernées
80% pour les autres exploitations
1.500 € par exploitation
nt / contrôle de qualité
Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic, une simulation technico-économique validée par le Service d'Economie Rurale
r

Temps de travail retenu : 3,00 jours-homme

Module n° 27	Cultures spécialisées (suivi annuel)							
Description	Accompagnement individuel de l'exploitation au niveau de la planification et du raisonnement des interventions culturales (légumes, herbes aromatiques et médicinales, fruits,)							
Objectifs des conseils								
•	nico-économiques par un accompagnement spécialisé et personnalisé de la es (techniques de production, rotations, choix variétal, fertilisation, protection							
	e l'efficience des intrants de production, ainsi que de la protection de ntre l'érosion, matière organique du sol, méthodes de la lutte intégrée et/ou							
Contenu des conseils								
Contenus, méthodes	Suivi régulier des cultures à des stades phénologiques décisifs							
	Conseils techniques personnalisés adaptés à la région selon les principes de la protection intégrée et/ou biologique des cultures							
Outils de base	• Etat des lieux des surfaces concernées							
	Visites-conseil lors des périodes cruciales de la planification et de la production							
Taux de soutien et montant max	imal (EUR) de l'aide							
	80% pour les exploitations ayant un minimum de 0,25 hectare de maraîchages ou 0,30 hectare de vergers et ayant réalisé la conversion vers la production biologique sur la totalité des surfaces concernées							
	50% pour les autres exploitations							
	1.500 € par exploitation							
Résultats /documentation pour l	e client / contrôle de qualité							
Documents à remettre	Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et des recommandations formulées dans le cadre du conseil							

Module n° 28	Conseil économique								
Description	Conseils économiques prévus par la loi concernant le soutien au développement durable des zones rurales								
Objectifs des conseils									
économiques de ses projets d'investi • Accompagnement du jeune agriculte dans le cadre de l'installation	ns ses choix stratégiques en lui permettant d'évaluer les incidences ssement en biens immeubles dépassant le montant de 150.000 euros ur/viticulteur dans la conception et l'élaboration de son plan d'entreprise par le jeune agriculteur/viticulteur installé dans le cadre de son plan								
Contenu des conseils									
Contenus techniques, méthodes Outils de base	 Réalisation d'une simulation économique du projet d'investissement et/ou d'installation en prenant en compte les paramètres de l'exploitation existante et les données du projet fournies par l'exploitant. Cette étude comprend notamment : une visite sur l'exploitation le choix des hypothèses technico-économiques (rendements, prix,) de l'étude finale le projet d'investissement et son plan de financement les prévisions annuelles de résultat, trésorerie et bilan l'assistance à la formalisation de la demande d'aide une visite post conseil si jugée nécessaire Analyse du plan d'entreprise et préconisation sur le choix stratégique et le dimensionnement du projet d'installation en adéquation avec les possibilités de l'entreprise, conseils en matière de reprise d'exploitation et de financement Visite(s) de l'exploitation avec au moins un entretien familial en cas d'un conseil d'installation jeune agriculteur/viticulteur Calculs à l'aide de logiciels/applications spécifiques 								
	 Analyse financière sur base de documents comptables Indicateurs économiques de l'activité agricole issues de la base de données se rapportant au Réseau d'information comptable agricole. 								
Taux de soutien et montant maximal (
	100% 1. Investissements en biens immeubles > 150.000 euros : 800 € par exploitation et par an 2. Plan d'entreprise : 1.500 € par exploitation reprise par un jeune agriculteur/viticulteur 3. Suivi 'jeune installé' : 450 € par exploitation et par an pendant une période maximale de 5 ans suivant l'installation du jeune agriculteur /viticulteur								
Résultats /documentation pour le clie	nt / contrôle de qualité								
Documents à remettre	Simulation économique et/ou plan d'entreprise Compte rendu synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic et les recommandations formulées dans le cadre du conseil								

A 997 - 35

Qualification minimale du conseiller : A2, agronomie, viticulture **Temps de travail retenu :** 1,50 – 2,50 et 0,75 jour-homme

tableau de compatibilité	1 plan de fumure –	2 zones de protection eaux 1	zones sensibles	verdiss ement 1	5 conseil agricole intégré 1	bil an énergétique / bil an éléments nutritís	prairie permanente et temporaire	culture de légumine use	9 culture arable 1	plants de pommes de terre: systèmes d'avertiss ements	plants de pommes de terre: conseils techniques	conseils en production laitière et en élevage de bovins laitiers	conseils en production viandeuse et en élevage de bovins allaitants	14 conseils en élevage porcin 1	15 agriculture biologique - conversion 1	agriculture biologique - 16 suivi conversion	17 agriculture biologique 1	18 conditionnalité 1	19 conseil viticole de base 1	conseil viticole spécialisé	conseil oenologique - vins et AOP	22 crémant de Luxembourg	23 viticulture biologique - conversion 1	viticulture biologique - 1	viticulture biologique - 1	25b viticulture biologique - 1	cultures s pécialisées - stratégie plunannuelle	27 cultures spécialisées - suivi annuel 1
2		1	П	1	н	1	0	1	н	1	1	1	1	H	1	1	1	1	н	1	1	1	1	н	1	1	1	н
m				1	П	1	0	1	П	1	1	1	1	-	-	1	1	1	-	1	1	1	1		1	1	1	1
4				:	н	1	1	1	п		1	1	1		-	1	1	1	-	1	1	1	1		1	1	1	1
'n						1	П	1	п	1	1	1	1	H	-	1	1	1	н	1	П	1	1	н	1	1	1	1
9						-	П	п	н	1	1	1	1	H	п	1	1	1	н	1	П	1	1	н	ı	1	1	1
7							-	г	-	1	1	1	1	-	٦	1	1	1	п	1	-	1	1	п	1	1	1	1
00									н	1	1	1	1	н.	н	1	1	1	н	1	п	1	1	н	1	1	1	1
6										1	1	1	1	H	н	1	1	1	н	1	1	1	1	н	1	1	1	1
10										1	1	1	1		н	1	1	1	-	1	1	1	1	-	1	1	1	1
11												1	1	-	н	1	1	1	П	1	п	1	1	П	1	1	1	1
12												:	1	н	п	1	1	1	н	1	н	1	1	н	ī	1	1	н
13													1	-	٦	1	1	1	н	1	г	1	1	н	1	1	1	н
14														:	п	1	1	1	П	1	1	1	1	П	ı	1	1	н
15																1	0	1	Ţ	1	ī	1	1	Ţ	ī	1	1	1
16																-	0	1	н	1	П	1	1	н	1	1	1	П
17																		1	н	1	г	1	1	н	1	1	1	П
18																		:	н	1		1	1	н	1	1	1	н
19																				0	0	0	1	0	0	0	1	п
20																				:	0	0	1	0	0	0	1	н
21																					1	1	н	н	-	1	1	н
22																							н н	н	п	1	1	н
23 2																									0	0	1	
24 25																									0	0 1	1 1	1 1
25a 25b																									-	1	. 1	
b 26																											:	т
5 27																												
+																												

